M. FELIOUNE DÉMENT LES PROPOS DE FAROUK KSENTINI :

«La détention provisoire ne dépasse pas les 10% de la population carcérale»

Le recours excessif à la détention préventive en Algérie ne dépasse pas les 10% de la population carcérale. C'est ce qu'a indiqué avant-hier le directeur général de l'administration pénitentiaire, M. Mokhtar Felioune, en marge de la cérémonie de distinction des récitants du Coran parmi les détenus.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Lors d'une cérémonie organisée à l'Etablissement de rééducation d'El Harrach dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Felioune a souligné que les propos selon lesquels les prisons algériennes recourent à la détention provisoire de manière excessive «sont totalement inexacts».

C'est le concept même de détention provisoire qui pousse certaines parties à parler de recours excessif à cette pratique car elles considèrent les détenus qui font appel du jugement prononcé contre eux comme détenus provisoirement alors qu'ils n'en est rien, a estimé le directeur général de l'administration pénitentiaire. Il dira également que la personne en détention provisoire est celle qui fait l'objet d'une enquête, qui n'a pas été jugée et contre laquelle aucun jugement n'a été prononcé, a-t-il précisé. Les propos tenus par le directeur général de l'administration pénitentiaire contredisent ceux tenus récemment par le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini. Ce dernier, faut-il le rappeler avait fait état à plusieurs reprises du «recours excessif à la détention provisoire» qui toucherait, selon lui, «pas moins de 30% de la population carcérale globale en Algérie», ce qui va, a-t-il dit, «contre la loi et la morale».

M. Ksentini avait estimé que le taux de 10% avancé par le ministère de la Justice est «totalement inexact» sachant que sur le plan légal est considéré comme détenu provisoire toute personne qui n'est pas définitivement

Photo : DR

Farouk Ksentini.

jugée, a-t-il expliqué. M. Felioune a affirmé que les droits de l'homme sont respectés dans les 130 établissements pénitentiaires du pays, lesquels comptent 55 000 détenus, précisant que son administration «veille avant tout à ce que la dignité des détenus soit préservée». Farouk Ksentini avait soutenu à plusieurs reprises que «les textes de loi sont clairs en ce qui concerne la détention préventive qui est appliquée dans des cas exceptionnels. Malheureusement, il est devenu fréquent que des personnes impliquées dans une affaire pénale soient mises en détention préventive». Ce dernier déplore le fait que cette mesure est appliquée même pour les délits mineurs. Or, il a affirmé que le recours excessif à cette mesure n'est pas conforme à la loi qui privilégie la présomption d´innocence afin de préserver la liberté individuelle des accusés.

Selon lui, la détention préventive est «requise dans les affaires criminelles où l'inculpé représente véritablement un danger pour la société». Maître Ksentini a plaidé, à cet égard, pour un traitement «rationnel» de la question de la détention préventive. En vérité, Ksentini ne fait qu'aligner sa position sur celle des défenseurs des droits de l´homme.

L'avocate Sadat Fetta, militante à la section algérienne d´Amnesty International, a estimé, dans une interview que «la détention provisoire est une mesure abusive».

Or, elle a expliqué que dans le code de procédure pénal algérien, c'est une mesure exceptionnelle. «Le principe, qui est la liberté avant le jugement, est devenu l´exception et le placement sous mandat de dépôt, qui est l'exception, est devenu la règle», a-t-elle insinué. Les déclarations de Ksentini confortent, en outre, le dernier rapport de sa commission sur la situation des droits de l´homme en Algérie.

Dans ce rapport, il est dénoncé les conditions de détention préventive et les violations en matière de garde à vue. La Commission nationale a souligné que «les personnes placées en garde à vue subissent parfois des sévices et autres brutalités et sont soumises à de fortes pressions psychologiques n'ayant aucun rapport avec les faits qui leur sont reprochés. Leurs droits, tels que prévus par le code de procédure pénale, ne sont pas respectés».

A. B.

RÉCEPTION PROCHAINE DE CINQ NOUVELLES PRISONS

Serkadji sera bientôt fermé

La prison de Serkadji, ex-Barberouse sera fermée dans peu de temps. En d'autres termes, la mesure sera prise selon le directeur de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, après la réception de celui de Koléa réalisé par la wilaya de Tipaza. Selon ce même responsable, l'administration pénitentiaire réceptionnera cinq nouveaux établissements pénitentiaires d'une capacité globale de 7 000 places avant fin novembre prochain.

Ainsi, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de distinction des récitants du coran parmi les détenus organisée à l'établissement de rééducation d'El Harrach dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Felioune a indiqué que trois établissements (2 000 places chacun) seront réceptionnés à El Menea, Laghouat et Tiaret et deux (500 places chacun) à Bouira et Jijel. Ces nouveaux établissements seront réalisés selon les normes internationales de détention, a-t-il dit relevant que trois s'inscrivent dans le cadre du programme d'urgence visant à mettre fin à la surpopulation carcérale. M. Felioune a rappelé que depuis le début de l'année 2011, son administration a réceptionné des établissements pénitentiaires d'une capacité de 13 000 places avant d'ajouter «Outre les cinq établissements qui seront réceptionnés prochainement, 57 autres sont en cours de réalisation dont trois d'une capacité de 2 000 places chacun indiquant que ceux d'Ouled Djellal (Biskra) et de Boussaâda (M'sila) seront fermés».

Le nombre des établissements pénitentiaires à travers le territoire national s'élève actuellement à 130 dont 7 d'une capacité de 2 000 places chacun.

R. N.

SIDI BEL-ABBÈS

Recul de 33,96% de la criminalité

Le bilan de la criminalité en tous genres durant le mois de Ramadan est jugé satisfaisant avec un recul de 33,96% par rapport à la même période de l'année dernière à Sidi Bel-Abbès. Ceci résulte de la canicule qui a prévalu dans la région, du dispositif sécuritaire mis en place 10 jours avant le début du jeûne, de l'éradication des bas quartiers, nids de tous les fléaux sociaux, et la saisie des motocyclettes utilisées lors des vols. En effet, 69 vols seulement ont été enregistrés durant ce mois de Ramadan contre 106 en 2011, 26 affaires pour coups et blessures contre 47, 105 affaires relevant du pénal contre 159 et 10 autres de stupéfiants.

Les services de police ont effectué 1 360 descentes dans différents quartiers de la ville où 1 921 personnes ont subi un examen de situation, 15 personnes faisant l'objet de recherches ont été arrêtées, la majorité étant des prisonniers ayant bénéficié de la grâce présidentielle du 5 juillet dernier et 7 armes prohibées ont été récupérées. Le bilan rendu public met en évidence une diminution du nombre de personnes arrêtées grâce à l'éradication des bas quartiers, a souligné l'intervenant mais, cependant, deux points noirs subsistent encore, le marché informel et les émeutes qui embrasent les stades à Sidi Bel-Abbès lors des matches de football.

Par ailleurs, et durant ce mois de Ramadan, 3 461 véhicules ont été contrôlés et 147 permis de conduire retirés et 459 procès-verbaux ont été dressés pour diverses infractions. Il y a lieu de signaler que 161 motocyclettes, moyen de vols des malfaiteurs, ont été saisies et 14 ressortissants étrangers ont été arrêtés.

Bien que quelques vols aient été signalés durant le mois de Ramadan, la situation sécuritaire était maîtrisée au grand soulagement des citoyens qui ont pu vaquer à leurs occupations et veiller très tard pendant les soirées ramadanesques au contraire de l'année dernière où une véritable psychose suscitée par les vols en tous genres s'était installée à Sidi Bel-Abbès.

A. M.

EL HOCEÏNIA (AÏN DEFLA)

3 membres d'une même famille périssent dans un accident de la route

Jeudi dernier, vers 16h, une petite voiture, une Maruti, qui roulait sur l'autoroute en direction de Khemis Miliana, avec à son bord la famille Benyeghzer, a été percuté par un camion, tuant ses 3 occupants.

Selon les informations que nous avons pu receuillir, le véhicule s'était immobilisé sur la bande d'urgence, au niveau du lieu-dit Ouled El Mehdi, parce que le père de famille qui conduisait a constaté une anomalie dans le fonctionnement de la voiture. Il descendit alors pour voir et soulever le capot.

C'est à ce moment qu'un camion appartenant à une société chinoise, un Delta, percutera l'arrière de la petite voiture, tuant sur le coup les 3 personnes qui étaient restées dans l'habitacle, à savoir la mère de famille, Messas Hamida, 42 ans, et ses 2 enfants Benyeghzer Khaoula, 19 ans et le petit Zakaria âgé de 2 ans. Le père, qui par miracle n'a pas été blessé, est cependant sous le choc

Que s'est-il passé ? Selon les premières constatations, on évoque la somnolence au volant, la perte de vigilance et la baisse des réflexes du chauffeur du camion.

Cet accident qui est d'autant plus douloureux que 3 membres d'une même famille sont décédés à deux jours de l'Aïd.

Mercredi a été une journée noire sur les routes puisqu'on a enregistré 5 accidents qui ont fait 2 morts et 4 blessés.

Par ailleurs, depuis le début du Ramadan, 91 accidents sont survenus sur les axes routiers de la wilaya d'Aïn Defla, qui ont coûté la vie à 11 personnes et blessé 95 autres.

Malgré toutes les mesures prises et les campagnes de sensibilisation menées sans discontinuer, le nombre d'accidents ne diminue pas, bien au contraire l'hécatombe continue.

Karim O.

KHEMIS MILIANA

Les vols continuent

La gare routière de Khemis Miliana reste le fief incontesté des voleurs de tous acabits, allant souvent à l'utilisation d'armes blanches en tout genre, parfois au vu et au su de tous.

Selon des agents de la gare routière, «les malfrats sont connus de tous et agissent comment s'ils bénéficiaient d'une quelconque impunité, la prison semble ne plus leur faire peur». Leurs victimes ? «Ce sont des personnes âgées, des femmes et même des personnes handicapées», affirment des citoyens qui exercent une activité dans et autour de la gare.

A titre d'exemple, la dernière affaire de vol à la tire perpétré mardi dernier, vers 15 h, contre un voyageur qui s'apprêtait à monter dans un car.

En effet, au moment où le voyageur originaire de Oued Fodda (wilaya de Chlef) mettait le pied sur la première marche, il est bousculé par des inconnus et une somme de 46 000 DA lui est alors subtilisée. D'autres voyageurs présents sur les lieux ont pris leur courage à deux mains et se sont mis à la poursuite d'un des voleurs, ce qui attira l'attention d'une patrouille pédestre de la police dont les éléments ont pris le relais des citoyens pour rattraper le voleur. Ce dernier a été arrêté non loin de là, dans une ruelle du quartier Dardara alors qu'il avait encore sur lui la somme volée.

Déféré devant le parquet mercredi, le malfrat a été placé en détention provisoire. Selon une source policière, il n'est pas à sa première affaire, et il s'agit d'un récidiviste bien connu.

Agé de 24 ans, il a, nous a-t-on indiqué, effectué plusieurs séjours en prison, séjours qui ne lui ont pas permis de s'orienter vers une activité d'insertion.

K. O.

TIPASA

Opération coup-de-poing durant le Ramadan

Lors d'un point de presse de la police de Tipasa, il a été révélé que, durant la période du Ramadan 2012, plusieurs descentes des éléments des brigades spéciales ont permis de mettre hors d'état de nuire plusieurs groupuscules criminels spécialisés dans les agressions de jour et de nuit mais aussi dans la vente et la consommation de drogue et de psychotropes

Ainsi, 27 personnes s'adonnant au commerce et à la consommation de la drogue ont été appréhendées et placées sous mandat de dépôt.

Plusieurs centaines de plaquettes de drogue, avoisinant près de 2 kilogrammes et plusieurs dizaines de comprimés psychotropes furent saisies.

Outre les différentes opérations coup-de-poing menées par la police, 22 délinquants, composés de repris de justice notamment, furent appréhendés, en possession de couteaux de guerre, de bouteilles de gaz lacrymogène et d'autres types d'armes blanches. Un véritable arsenal de guerre constitué par ces délinquants fut récupéré.Ces opérations effectuées durant la seule période du Ramadan sont éloquentes, et traduisent le haut degré de criminalité dont souffre la wilaya de Tipasa.

Larbi Houari